

19013

356002

1^{re} Année. — Tome I.N^o 1.

5 Janvier 1840.

LA DÉMOCRATIE LYONNAISE,

REVUE MENSUELLE,
POLITIQUE, SOCIALE, INDUSTRIELLE ET LITTÉRAIRE.

12 livraisons, 5 fr.—6 livraisons, 3 fr.—3 livraisons, 1 fr. 50 c.—10 cent. en sus,
par chaque livraison, pour les départements : Pour l'étranger. 20 cent.

LA REVUE PARAÎT LE 1^{er} DIMANCHE DU MOIS.

S'adresser à RIVIÈRE cadet, directeur-gér., rue Bat d'Argent, 19, à Lyon.—Affranchir.

SOMMAIRE.

Histoire de la Démocratie.—Réponse au *Censeur*.—Réforme électorale.—Expédition d'Afrique.—Crise industrielle.—Conseil des prud'hommes.—Bulletin mensuel.—Théâtre.—Chronique locale.

INTRODUCTION.

HISTOIRE DE LA DÉMOCRATIE.

Lorsqu'Adam bêchait et qu'Eve filait,
où était le gentilhomme ?

JOHN BULL.

I.

Je ne voudrais être esclave, ni barbare, disait Aristote. Esclaves et barbares, selon lui, étaient incapables de s'élever au sentiment et à la pratique de la vertu ; l'humanité se composait d'un petit nombre de privilégiés en dehors desquels l'espèce n'était autre qu'une sorte de bétail créé à dessein pour les fonctions domestiques ! On remarque là que le front du génie de l'homme portait encore les stigmates de la servitude.

Une fois, dans un concile, les Pères de l'église agitèrent gravement la question de savoir si l'auteur des choses avait doté d'une âme le sexe féminin : la savante assemblée décida l'affirmative par trois voix de majorité ! C'était également, sous une autre forme, prendre parti pour le principe de l'exploitation contre la liberté, et rendre hommage aux erreurs sociales du temps. Ici on aperçoit déjà le germe des ambitieuses déviations qui déprimèrent les textes du dogme saint ; et on voit à quel point les erreurs et les subtilités philosophico-religieuses avaient pris racine parmi le monde et porté hors de leurs naturelles voies les pasteurs du genre humain. Par malheur, ces erreurs et ces subtilités servirent à soulever la race des dominateurs qui, sous tous les prétextes et sous toutes les formes imaginables, ont rançonné les peuples et fait obstacle à leur marche dans les voies du progrès humanitaire.

Que les philosophes de l'antiquité, fils d'esclaves ou esclaves eux-mêmes, aient entrevu les choses de l'humanité par un prisme intellectuel aussi pauvrement étroit, cela seul nous semble naturel, car ils ne procédaient point du Christ. — D'ailleurs, l'esprit humain a eu son enfance, de même que toute chose créée ; semblable d'abord à un point imperceptible, peu à peu il se développa, grandit et se fortifia ; il prépara son émancipation dans le silence et le recueillement de la misère ; et, quand furent venus les temps prescrits par la Providence, il apparut tel qu'un géant au sein de la barbarie et posa sur la tête de Christ les radieux insignes de sa royauté ! — Ainsi fut fait homme l'immense troupeau des esclaves et des serfs ; ainsi furent proclamées l'égalité devant Dieu et la souveraineté de l'intelligence.

Cependant, profondes parmi le monde étaient encore les ténèbres ; puissante était l'inique oppression qui avait présidé à l'arrangement des affaires et des relations dans l'humanité ; et la couronne d'épines dut souiller de sang l'auréole lumineuse, et l'envoyé de Dieu expier sur le gibet le forfait de son apostolat parmi les hommes !....

Mais on vit, — tant était grande et majestueuse l'idée qui venait de flamboyer sur le monde ! — on vit tout aussitôt cette idée sortir du sépulcre, et ses ardents apôtres, pécheurs et pauvres gens, vivant à grand'peine du travail de leurs mains, s'élancer à la conquête du genre humain. C'est qu'en ces temps-là le dogme était vierge, tel encore que le Christ l'avait légué à ses disciples ; aussi, l'avènement du christianisme fut-il un immense bienfait pour l'humanité. Au mal qui était grand, — car sous une forme différente la lutte se poursuivait entre les deux principes de l'exploitation et de la liberté, — le christianisme promettait la rémunération dans le ciel des souffrances endurées ici-bas ; et cela était bien, tant que la science et l'industrie humaine n'eurent pas changé la face des choses et posé sur un autre terrain le problème des destinées sociales.

Le travail était réputé chose vile ! il le glorifia, le couvrit de son égide sacrée, et commença ainsi de préparer l'affaiblissement de cette impérieuse féodalité qui courbait toutes les têtes sous le fer insolent de son épée de guerre, et qui, turbulente autant qu'insatiable, menaçait jusqu'aux trônes issus de ses nobles entrailles : le prêtre était encore là dans l'esprit de la loi chrétienne, et ce qu'il fit était bien aussi. — Mais quand nous voyons cette féodalité marcher contre l'Orient à la voix de Pierre l'Ermite ; quand nous la voyons planter l'étendard de la croix en terre sainte, et continuer, sous la conduite de saint Louis,

le bruit de ses lointaines expéditions, nous sommes frappés de l'immense pouvoir moral des successeurs des Apôtres ! N'apercevons-nous pas aussi cette ambitieuse ardeur qui déjà leur faisait dépasser la mission léguée par le Christ mourant sur la croix ? — En effet, la domination spirituelle, ce ressort mystérieux qui enserrait les âmes dans les profondeurs d'une foi habilement soustraite aux investigations raisonnées des croyants, ne leur suffisait plus ; du haut de ce siège sacré où ils s'essayaient à l'exercice de la domination temporelle, et où l'infaillibilité papale devait plus tard se laisser entamer par les vigoureuses attaques de la philosophie moderne, ils lançaient l'anathème et les foudres de l'excommunication sur les princes de la terre, et les forçaient à leur gré, pour la plus grande gloire de Dieu, de baiser à genoux la poussière de leurs souliers ! Disons-le donc, une fois armé de cette puissance sans pareille, relié qu'il était par une hiérarchie telle que dix-huit siècles d'épreuves n'ont pu en rompre l'unité, le prêtre chrétien n'avait plus devant lui aucune force humaine qui put lui faire obstacle ; il possédait à un degré éminent la science des passions, l'art de les émouvoir et de les entraîner ; mais placé qu'il était entre la rigoureuse immuabilité de sa métaphysique et une interprétation plus large et plus bienfaisante de son dogme, entre l'oppression et la liberté, entre la subversion et la fraternité humaine, il répudia son rôle civilisateur ! Ce fut pour embrasser le parti de la tyrannie et continuer l'esclavage sous une forme nouvelle.

Cependant, à travers les luttes qui s'accomplissaient, pour ainsi dire, dans une sphère exceptionnelle, entre la royauté, les seigneurs féodaux et le clergé, le génie du christianisme, livré à ses propres forces, allait creuser pour les peuples asservis un nouveau sillon dans les vastes champs de l'humanité ! C'est ainsi que les expéditions en Palestine commencèrent à morceler la propriété territoriale jusques-là concentrée aux mains de la noblesse féodale ; et, tandis qu'aux châteaux-forts se substituaient les abbayes, couvents et prieurés, au servage la dime ; tandis que le clergé établissait son pouvoir matériel sur les ruines naissantes de la domination guerrière, le pouvoir monarchique, dans un intérêt exactement personnel, favorisait l'affranchissement des communes, et jettait d'aventure les premiers fondements de l'égalité devant la loi et de la souveraineté populaire !

D'autre part le contact de l'Occident avec l'Orient et les modifications dans les mœurs qui en résultèrent, à leur tour étaient venus donner une notable impulsion à l'industrie et au commerce et consolider l'établissement des communes avec leurs franchises,

leurs libertés et leurs droits électoraux. Puis la Jacquerie, cet effort désespéré des paysans, nouveaux affranchis, las de excès et des brigandages de la noblesse, la Jacquerie avait tiré le glaive de la vengeance ! — C'était le premier combat de la démocratie contre l'aristocratie, elle le perdit !... Mais la poudre à canon avait révélé que l'humble paysan et le chevalier bardé de fer étaient hommes au même degré, et elle avait posé entre eux son niveau égalitaire. A la démocratie donc appartenaient l'avenir et la noble charge de faire sortir triomphant de ces combats séculaires le grand principe de la liberté et de la fraternité humaine.

II.

Cependant les nations n'avaient point encore creusé leur lit ; l'humanité, toujours taillable et corvéable à merci, était le champ clos où venaient se mesurer tour-à-tour les prétendants couronnés ; et, le peuple, — serf-naguère, — maintenant demandait son pain à la porte des couvents ! car le clergé, « maître de tous les biens, daignait faire l'aumône au genre humain dépossédé (1). » — Ainsi, moine et soldat, voilà quelle était alors la clef de voûte de l'ordre social.

Mais l'imprimerie, cette découverte la plus féconde des temps modernes, allait enfin démocratiser la science jusques-là concentrée en des mains égoïstes et jalouses ; elle allait, puissant véhicule de la pensée humaine, ouvrir une carrière des plus vastes aux progrès laborieux de la civilisation. — Et puis voici arrivés Calvin et Luther, ces hardis et vigoureux athlètes du protestantisme : pendant qu'ils lacéraient à coups de paroles l'arche de l'immuable catholicisme, Rome qui déjà avait vu ses foudres se briser contre l'hérésie, de nouveau ripostait par l'épée de ses fils de France. Pour être acquis à l'humanité, le droit de discussion et la tolérance religieuse devaient passer au travers d'un long fleuve de sang... Toutefois le clergé compromit là ses immenses richesses, puis la dîme : et, bientôt après l'infailibilité papale, en un cas à la vérité difficile, vint malencontreusement se heurter contre Christophe Colomb. Ainsi tomba le fleuron que l'on aperçoit manquer à sa couronne.

L'industrie humaine avançait néanmoins avec une extrême lenteur dans les voies du progrès, car l'esprit de conquête et la guerre étaient toujours le fait social dominant. Ici s'agitaient la noblesse pour ressaisir ses privilèges et le peuple pour défendre son imprescriptible droit de vivre du fruit de ses labeurs et conquérir sa légitime portion de contrôle dans la gestion des af-

(1) Blanqui aîné. Histoire de l'économie politique.

fares de l'état ; en un mot, pour s'essayer à la liberté. — Mais nous venions d'entrer dans la phase de l'absolutisme et l'on put croire le genre humain destiné à périr dans les fers que le monstrueux paradoxe du droit divin allait river sur lui, — destinés à disparaître pour jamais les grands principes de la fraternité humaine et de la souveraineté populaire. Libertés et franchises communales, états généraux et parlements; tout était supprimé ou réduit au silence ! La terreur gouvernait et la main du bourreau qui avait charge de niveler les castes s'en acquittait admirablement bien. Mais aussi la tyrannie s'était personnifiée et il n'y avait plus désormais en présence qu'une royauté et ses valets, et l'humanité insolemment déshéritée. Dès lors le problème fut nettement posé, et l'on devait bientôt voir se briser sur la tête de Louis XVI ce règne néfaste commencé par un Louis XI d'odieuse et sanglante mémoire. — Parmi cette série de monarques et, par dessus leurs têtes, se dressa la grande figure de Colbert, génie prématuré dont la puissance fit briller d'un vif éclat les arts, l'industrie et le commerce en un mouvement qu'étouffa presque aussitôt l'intolérance religieuse sous le protectorat du Grand Louis XIV. Mais la civilisation générale, après la révocation de l'édit de Nantes, recueillit ce qu'alors la France perdait de force dans le grand mouvement où sa place fut toujours marquée au premier rang : les temps approchaient où le géant populaire allait s'incorporer de vive force dans la constitution.

III.

La France du dix-huitième siècle, enfin émancipée par les travaux de ses grands hommes, avait tout remis au creuset : les idées sociales et religieuses, la morale, la politique, et percé à jour le vieil oripeau de la monarchie absolue. Le *statu quo* était donc une folie, et toute marche rétrograde un crime de lèse humanité ; le temps des privilèges était accompli sans retour ; pour survivre à un passé quelquefois brillant, souvent honteux, toujours arbitraire, la royauté devait se modifier ; elle ne pouvait désormais échapper au naufrage qu'en entrant dans le courant révolutionnaire pour marcher avec le peuple à la conquête de ses destinées. Mais elle se posa aveuglement à l'encontre du mouvement, et, pendant qu'elle se déclarait audacieusement « *seul véritable représentant de la nation* », l'Assemblée nationale décrétait l'inviolabilité de ses membres, et lui faisait porter ces foudroyantes paroles de Mirabeau : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes. » — C'est qu'alors le

souffle populaire avait déjà renversé la Bastille, muet tombeau des royales terreurs ! C'est que, protégée par cinquante mille citoyens armés à l'appel du tocsin, la Constituante (1), ce magique enfantement de la démocratie victorieuse, inaugurait enfin le règne de l'égalité et de la souveraineté populaire !

La révolution était donc accomplie, du moins moralement ; il n'était plus besoin que d'entrer dans les voies pratiques de l'égalité et de la fraternité dont le peuple, la noblesse et le clergé, ralliés en un sublime et religieux accord, venaient de développer les prémices dans la nuit du 4 août 1789. Ce rôle était noble et grand ; il appartenait encore à la royauté de se l'attribuer mais elle prêta l'oreille à d'illégitimes et funestes inspirations ! ce fut pour se briser contre cet imposant triumvirat (2) que le génie et la vaillante épée d'un grand homme devaient renverser bientôt après. — La révolution matérielle allait enfin s'accomplir.

IV.

Les esprits sérieux et justes qui se préoccupent avant tout des intérêts sacrés des peuples, et dans un ordre supérieur, des grands intérêts de l'humanité, penseront avec nous que la Constituante, l'Assemblée législative et la Convention nationale furent pour la France les plus grands réalisateurs possibles d'une tâche sur-humaine. — Législateur improvisé, la Constituante ouvrit une carrière aussi vaste que féconde à la science politique, et elle révéla le pouvoir de la démocratie sur l'intelligence humaine par l'ampleur et la maturité de ses travaux. Si l'assemblée législative fut ombrageuse et menaçante c'est qu'une noblesse, sans honneur et sans courage, allait enseigner aux rois coalisés le chemin de la France, et pointer leurs canons contre la commune patrie, coupable d'avoir voulu embrasser dans un égal amour tous ses enfants, et voulu les tous convier au banquet de la vie ! Si la Convention nationale fut sombre et terrible dans sa justice, c'est que la France, enfermée sur son sol comme en une place de guerre, était partout à la fois menacée par l'ennemi ; et que pressés de toucher leur salaire, ceux qui l'avaient vendue avaient hâte de la livrer ; si la Convention nationale fut sombre et terrible, c'est qu'elle répondait devant Dieu de ces quatorze armées d'héroïques enfants qui, au cri de la patrie en danger, allaient, sans souliers et sans pain, se mesurer avec l'Europe armée, découronner les rois dans les loisirs de leurs marches prodigieuses et faire briller à la face du monde étonné le phare victorieux de la civilisation.

(1) Assemblée nationale et Constituante sont identiques.

(2) La Constituante, l'Assemblée législative et la Convention nationale.

Ce que fit le clergé dans ce combat sans merci du despotisme mourant contre la liberté naissante ? demandez-le à l'histoire : l'histoire vous répondra qu'il voulait à tout prix restaurer un faînéant constitutionalisme spirituel avec ce fantôme couronné pour gérant responsable qui avait empli ses coffres des profits de l'industrie monarchique ; elle vous dira qu'il voulait restaurer l'odieuse servage dont les derniers vestiges venaient d'être abattus par la volonté du peuple, au nom des droits imprescriptibles et sacrés de l'humanité.

V.

Voici, passant à travers le Directoire, voici venir l'Empire ! C'est un soldat que le prestige des victoires a jeté sur le plus grand trône, mais dont le plus grand peuple de la terre cessera de servir la brillante fortune dès qu'il aura violé la souveraineté populaire ! et l'Europe monarchique le fera lâchement périr sur un âpre rocher, honteuse d'avoir courbé le front sous les fourches de sa redoutable épée ; hier n'osant découvrir la cendre du géant, et aujourd'hui agitant sur la France le fantôme impuissant d'un génie pour jamais enseveli dans le suaire glorieux de ses immenses travaux et d'une carrière sans seconde.

Après l'Empire, voici arrivée la Restauration, c'est la royauté absolue, remise en possession de ses domaines, par le bon plaisir de ses amis les Anglais, Tartares et Pandours, qui est venue se reconstituer à l'ombre de la terreur et des cours prévôtales, sous la suprême protection du droit divin : ce sont, comme l'a dit énergiquement Paul-Louis Courier, l'illustre pamphlétaire, quinze ans de galère à traverser ! — C'est le dernier mot d'une race liberticide, une dernière fois renvoyée dans l'exil pour méditer sur la transfiguration des choses humaines, et qui, à cette heure, baise humblement la mule de notre Saint-Père de Rome.

VI.

Ici, c'est un débile vieillard, qui veut reconstituer l'ancien régime et rétablir la noblesse et le clergé dans l'exercice d'une domination usée : c'est le roi dévot qui va déchirer d'une main sacrilège le simulacre de libertés qu'avait été forcé de nous octroyer le royal inventeur de la Charte immuable ! — Mais la démocratie a répondu à ce stupide et insolent défi ; elle a poussé son cri de guerre ! et une phalange de soldats incomparables, avec son vaillant état-major d'écoliers, est venu se ranger en bataille devant l'ennemi. — Ecoutez, écoutez : C'est une sommation mutuelle que s'adressent le despotisme et la liberté : c'est la dernière peut-être ! — Le canon gronde, c'est la suprême raison des rois !...

Mais le génie de 89 est là ; l'épée fait taire le canon, et voici que les sublimes enfans de la France de juillet ont accompli, en trois jours, une révolution sans pareille, et fait trembler les souverains sur leurs trônes.

Révolution de 1830, salut ! Honneur à vous, nobles enfans des écoles ! Salut à vos mânes, vous tous qui dormez dans le glorieux linceul d'une conquête immortelle, et qui avez rétabli le règne de la souveraineté populaire à la face de la Sainte-Alliance brisée aux fraternels applaudissemens des nations ! Martyrs de la liberté, salut !

VII.

Résumons-nous :

Un jour la royauté naquit parmi les peuples ignorans du fait illégitime de la force contre la légitime raison du droit ; une autre puissance avait grandi, et la royauté bâtarde passa.

La régularisation de la force brutale, courtisée par un pouvoir spirituel dévoré d'ambition, organisa la monarchie absolue du droit divin. Par malheur pour cette royauté-là, son titre était de mauvais aloi : ainsi jugea la raison démocratique qui se constituait dans la légitimité de son principe ; et la royauté du droit divin passa.

La parole de Christ avait enfin conquis, par ses propres forces, les intelligences et les cœurs : pour réédifier, il fallait renverser par la force ce que la force avait imposé ! Le torrent providentiel de 89 commença l'œuvre ; il détruisit et passa !

Révolté contre la démocratie sa mère, l'Empire voulut emprunter du passé sa hiérarchie et ses castes privilégiées ; puis, fonder la souveraineté unitaire du sabre ! L'humanité ne conserva de ce règne prodigieux que ses bienfaits civilisateurs et la démolition de la guerre, et l'Empire passa !

La Sainte-Alliance avait conservé quelques rejetons princiers pour en faire hommage, en un cas, à la France reconnaissante ! Mais notre sol n'avait plus de suc nourricier pour une espèce inutile, et la restauration du droit divin passa !

La dynastie nouvelle, royauté sans aïeule, qui s'est assise sur un trône ombragé des lauriers populaires, a déjà livré pour l'histoire des faits d'un haut enseignement, et dont l'expérience ne saurait être perdue pour l'avenir ! — Nous allons les aborder comme un complément nécessaire de notre travail ; mais voilà que nous apercevons devant nous le système des lois salutaires : ces lois ne nous ont presque laissé à remuer que la poussière des tombeaux, à interroger que des ruines : arrêtons-nous : la législation de septembre passera !

VIII.

Les temps sont venus de réaliser par les actes l'esprit et la lettre des conquêtes glorieuses du monde nouveau sur les vieilles sociétés : les temps sont venus de réaliser autrement qu'avec des paroles creuses et stériles l'utopie généreuse et équitable qui, dans tous les temps, sous toutes les formes et sur tous les champs de bataille, a été l'invincible cri de guerre de l'humanité souffrante et opprimée. — C'est l'utopie du dîner pour ceux qui ont faim ; d'un vêtement pour ceux qui portent la révoltante livrée de la misère ; d'une paire de souliers pour ceux qui marchent nus pieds dans la boue ; d'un logement propice et bon pour les enfants abandonnés et pour les vieillards qui ont trop vécu ! C'est l'utopie du travail pour ceux qui se déforment dans une oisiveté forcée, et s'instruisent, dans la misère, de la route du bagne et de l'échafaud ; d'un peu d'air et de soleil dans l'atelier mal-sain, humide et sombre de l'ouvrier patient qui se morfond dans un labeur ingrat ; du droit au travail et d'une équitable et proportionnelle répartition de ses fruits entre tous et pour tous ! Enfin, c'est l'utopie des droits et devoirs moraux et matériels ; de la liberté et de la fraternité dans l'ordre général des manifestations de la vie humaine.

L'humanité est en travail d'enfantement : elle se rit des machiavéliques spéculations qui agitent sur nous une myriade ridicule de prétendants avortés ; elle se rit du bourdonnement de ces petits hommes d'état qui s'usent à la guerre des portefeuilles et prétendent que tout est pour le mieux dans l'ordre de choses sociales, dès que, parvenus au banc ministériel, ils se gorgent à souhait de la substance métallique du budget ; ou, encore lorsque, nouveaux Achille, ils s'enferment sous la tente, les mains vides de gloire et les poches remplies de boudjous !

Oui, l'humanité est en travail ! et toute puissance échouera qui voudra faire obstacle à la réalisation de ses destinées ; et toute main se flétrira qui voudra éteindre le flambeau civilisateur que Dieu a placé dans les mains de la France pour éclairer la marche des peuples ! il ne faut nulle part l'oublier, nous procédons du grand principe de la souveraineté populaire ; la dynastie nouvelle est fille du peuple, et tout enfant est maudit qui frappe et meurtrit le sein de sa mère.

RIVIÈRE Cadet.

RÉPONSE AU CENSEUR.

Nous venions à peine d'annoncer la prochaine publication de la *Démocratie Lyonnaise*, que notre prospectus a été de la part du *Censeur* du 9 et 10 décembre 1839, le sujet d'un examen approfondi. Quelques observations critiques y ont pris place; mais la forme bienveillante et favorable à tous égards de l'article auquel nous allons répondre, a acquis à notre reconnaissance, pour le bon accueil qui nous a été fait par le *Censeur*, des droits dont nous conserverons précieusement le souvenir.

Le *Censeur* a bien voulu, dans l'intérêt de l'œuvre dont la direction nous a été confiée, exhumer de l'oubli, où nous les pensions parfaitement ensevelis, quelques travaux qui, en de jours de triste mémoire, nous valurent les recherches extra-légales d'un parquet ambitieux, à qui il fallait à tout prix des hommes pour la prison, des dragonnades contre la presse, et particulièrement la ruine de l'*Echo de la Fabrique*! Pour nous, nous ne devons pas, en entrant de notre personne dans la lice, nous faire un titre de ces travaux; car, forcé par des raisons de position, et retranché d'ailleurs dans notre droit, nous avons refusé en 1834 de les désigner et d'en prendre la responsabilité devant des magistrats qui s'étaient mis hors de la loi pour nous frapper. Si nous faisons maintenant un retour vers ces souvenirs, c'est parce que nous éprouvons le besoin de dire que les efforts du parquet se brisèrent honteusement, sans pouvoir nous atteindre, devant des hommes, — ouvriers et pères de famille, — demeurés inébranlables devant les tortures de la prison! C'est parce que nous avons besoin de dire à nos anciens collègues et amis que nous avons encore le regret d'avoir été pour eux et pour leurs familles la cause de persécutions et de malheurs qui, aujourd'hui que nous marchons à découvert, heureusement ne se reproduiront plus.

Le mérite le plus positif de nos travaux d'alors résulte entièrement selon nous de l'honneur que nous attachions à servir une juste cause, et de l'espérance que notre concours ne serait pas sans quelque utilité dans la défense des intérêts de la classe ouvrière. Nous n'en devons pas moins remercier le *Censeur* de les avoir présentés à ses lecteurs d'une manière si avantageuse pour notre caractère, et pour en avoir rétabli le véritable esprit que de mauvaises passions avaient odieusement dénaturé.

Notre prospectus devait (tel est du moins le but que nous nous étions proposé), offrir la synthèse générale de notre système et en indiquer sommairement, mais avec le plus de clarté

possible, les points fondamentaux ; et, enfin laisser apercevoir l'ensemble des questions que nous devons traiter dans les publications subséquentes de la *Démocratie Lyonnaise*. L'observation suivante du *Censeur* nous fait comprendre que nous n'avons pas rempli ce but aussi complètement que nous le désirions :

« Le travail n'est pas une faculté, c'est un devoir. Dans une société bien organisée, tous les membres valides auraient une fonction sociale ; pourquoi protégerait-elle celui dont elle ne reçoit rien en échange ? Pourquoi donnerait-elle un droit lorsqu'elle ne trouve pas un concours actif ? — Si nous disons ceci, c'est parce que nous aurions désiré que M. Rivière eut touché à cette grave question du droit de protection en impliquant pour devoir le travail.... »

Le *Censeur* a pensé avec raison que nous voudrions réparer dans l'avenir cette grave omission : en faisant ici ces réserves, disons néanmoins que notre idée sur ce point est parfaitement identique avec la sienne. En effet, l'industrie étant, de notre point de vue, la base vitale essentielle de toute société civilisée, et la loi antérieure providentielle de l'homme sur la terre, le travail est donc nécessairement un devoir de titre supérieur, et dont nul ne peut s'affranchir sans porter atteinte à l'ordre et aux intérêts de la société. L'accomplissement de ce devoir établit seul la légitimité du droit individuel à un équivalent en protection et garantie de répartition proportionnelle des produits et de la richesse générale. — Pour recevoir, il faut donner ; c'est la loi de nature ; et tout être qui n'observe pas cette loi est un malade qui réclame des soins, ou un scissionnaire que la société a le droit de rappeler à l'ordre : l'un et l'autre, dans une organisation prévoyante et propice, devront se produire rarement.

A côté de cette observation aussi juste que rationnelle du *Censeur*, nous devons trouver, sur le problème encore irrésolu de l'égalité, comme un rayon de lumière pris au foyer d'une intelligente et large philosophie.

« L'égalité, voilà un mot qui est appelé à remuer le monde, mais qui a besoin d'être clairement défini.

« Tout homme qui trouve un droit à côté d'un devoir, un appui à côté d'un sacrifice, une récompense pour prix d'un dévouement, doit aimer sa patrie ; elle devient pour lui une puissance tutélaire précieuse. Le sentiment de la justice a produit l'amour de l'égalité ; mais l'égalité ne doit pas empiéter sur l'activité humaine, sur son initiative, sur sa liberté. »

A notre tour, nous donnons notre franche adhésion à ce sommaire analytique du principe de l'égalité.—En effet, tout système,

toute loi qui aurait pour résultat de porter atteinte à l'initiative, à l'activité et à la liberté humaine seraient entachés d'erreur, disons même qu'ils seraient le signe évident de l'ignorance la plus profonde du but humanitaire et d'un retour forcé à la barbarie. Or, le présent est fils du passé ; sa mission est de générer l'avenir et non de relever les vieux matériaux ensevelis dans la nuit des temps par le génie de la civilisation.

Peut-être aurions-nous dû reproduire en entier l'article du *Censeur* ; c'était le moyen d'y bien répondre et de livrer d'excellentes pages à nos lecteurs ; mais nous y étions trop directement intéressé et nous nous sommes abstenus.

A la réunion de talents supérieurs incontestables, le *Censeur* joint la possession méritée de la considération du public lyonnais ; et nous nous estimons heureux de l'accueil fraternel que nous a fait cet organe distingué de la cause démocratique, car il nous assure un appui dont nous avons besoin pour marcher dans une carrière remplie de difficultés pour les défenseurs du peuple. Par le dissolvant qui court de probités politiques, cet accueil est aussi un patronage de haut prix, et c'est avec le plus sincère sentiment de gratitude que nous remercions M. Rittiez de nous l'avoir offert avec tant de cordialité.

RIVIÈRE cadet.

RÉFORME ÉLECTORALE.

Tous les êtres ont été combinés pour
former un ensemble d'où naît la beauté
de l'univers.

MARC-AURÈLE.

La Révolution de juillet est et demeurera le point de départ d'une ère nouvelle. Née d'un principe large et éminemment unitaire, elle avait mis en jeu les passions les plus nobles et les plus généreuses, et avait fait concevoir les plus belles espérances ; mais bientôt elle ne fut plus, pour la France découragée et travaillée par de nouvelles dissensions, qu'un de ces rapides rayons que le soleil projette après l'orage et qu'un orage nouveau replonge dans les ténèbres. Pour les peuples qu'elle avait électrisés et entraînés dans son orbite révolutionnaire, elle fut un leurre bien funeste et montra à quel degré de couardise et de lâcheté peuvent descendre certains hommes d'état.

« Chacun chez soi, chacun pour soi. » Tel est, si notre mémoire ne nous trompe, l'odieuse principe qu'un rhéteur fit triompher une fois dans une assemblée de législateurs sans énergie et sans cœur. — Ce principe a porté ses fruits ; nous avons vu se dérouler avec la plus audacieuse effronterie ces moyens hon-

teurs de corruption qui discréditent les gouvernements et les poussent inévitablement à leur ruine : une cohue néfaste de mendiants dorés s'est abattue sur nous ainsi qu'une nuée de vautours affamés, et elle a fait œuvre à merci de ses dents et de ses ongles : chacun a pris sa part de la rançon prélevée, jour par jour, sur le peuple victorieux, et tous ont décrété que le système était bon ; tous ont déclaré que la révolution était consommée, que nous avions atteint le plus haut degré possible de civilisation, et que les bons citoyens n'avaient plus désormais qu'à courir sus à quiconque oserait révoquer en doute l'excellence du système et l'infailibilité de ses auteurs! — Pour nous, depuis qu'un jour nous avons aperçu un petit président dans son petit fauteuil; sur leurs petits bancs de petits députés, et de petits ministres paraissant comme écrasés sous le poids des majestueuses colonnes de leur palais géant, et au dessus de leurs têtes un peuple froid et méprisant, nous avons compris que l'honneur, la dignité et l'avenir de la France n'étaient point là; et nous avons pressenti qu'il fallait appeler d'autres hommes plus intelligents, plus généreux et plus forts pour la réalisation pratique du problème social posé en 1789 et en 1830.

Entourée d'entraves et d'écueils, harcelée par la valetaille écrivassière, la presse a cependant suivi sa voie ; elle a mis à nu toutes les turpitudes ; elle a abattu sous les coups de sa logique infatigable tous les sophismes de nos maîtres en science politique et elle a réduit à leur valeur propre tous les faits accomplis pendant le cours de cette première période du gouvernement constitutionnel, revu et rapiécé. Aussi le règne des fictions, des théories bavardes et menteuses, des discours creux et sonores est-il proche de sa fin, et entendons-nous de tous les points de la France retentir ce cri : Réforme électorale ! qu'il n'est plus permis de repousser ni d'escamoter par des roueries parlementaires.

Nous arrivons tardivement pour apporter par la discussion notre concours à l'œuvre de l'abolition radicale des privilèges qui entravent encore l'émancipation du peuple; car toutes les raisons d'opposition ont été mises sur le terrain et transpercées par des plumes autrement puissantes que la nôtre. Maintenant notre tâche est à suivre, dans la lutte légale qui va s'engager, cette poignée d'hommes aux nobles désirs, aux fortes convictions et à l'indomptable courage, qui sont demeurés purs des souillures de l'égoïsme ! Notre tâche est de les appuyer selon la mesure de nos forces dans la modeste sphère d'activité qui nous est ouverte pour la défense d'intérêts que nous embrassons cependant dans cette formule plus complète :

Le droit d'action de chacun et de tous dans l'arrangement des choses d'intérêt industriel, social et politique au point de vue individuel et collectif; et pour tous, sous l'empire de lois sages et protectrices appliquées par un pouvoir moral et intelligent, le devoir d'intervenir de toute la puissance de leurs moyens, de leurs forces, de leur intelligence dans l'évolution générale du travail humanitaire.

Que personne ne s'y trompe et, à dessein, ne s'abuse sur l'issue plus ou moins prochaine de cette lutte à laquelle le Palais-Bourbon vient d'ouvrir ses portes; la virtualité de son principe en fera sortir triomphante la souveraineté populaire, nous en sommes profondément convaincu, si les patriotes savent se maintenir dans un accord compact en face des partisans de privilèges.

Les temps sont graves; la question une fois posée, — et elle le sera bientôt, — porte en ses flancs la paix ou la guerre; l'une et l'autre peuvent, au même titre, en découler, selon que cette question sera abordée et résolue, pour ou contre la réforme, par les hommes qui sont investis de la puissance de résoudre; et il importe à tous d'y regarder à deux fois avant de prendre le sabre et le canon pour arbitre suprême. — Pour nous, nous croyons à l'excellence, à la supériorité et à l'influence immédiate des solutions pacifiques, dans la situation toute nouvelle créée par la révolution de juillet; nous croyons que les divers éléments sociaux ont un égal intérêt à ce que les progrès ultérieurs de la civilisation s'accomplissent sous l'influence de ce principe, et nous adjurons la bourgeoisie qui seule a voix délibérative dans le parlement, de s'en pénétrer avec nous. Nous l'adjurons surtout de ne point se laisser entraîner par de folles et dangereuses passions, et de comprendre que ce n'est point pour éterniser les luttes et pour servir de marche-pied à une noblesse nouvelle et de pire espèce, que le peuple a brisé les chaînes qui pesaient à la fois sur elle et sur lui.

Montaigne disant: « que les ames des empereurs et des savetiers sont jetées à même moule » faisait, ce nous semble, bonne justice de cette supériorité de races qui a servi de texte aux sophismes gagés de certains philosophes; et la bourgeoisie serait vraiment mal avisée de se retrancher dans une variante quelconque d'une aussi monstrueuse absurdité, pour donner un air de légitimité à ses déviations sur un terrain que le peuple avait déblayé, et sur lequel devait être reconstruit l'édifice commun. — Nous pensons aussi, d'autre part, que nos hommes d'état feront bien, avant de donner le mot d'ordre à leur bataillon budgétaire, de méditer sur ces paroles de Montesquieu: « les financiers soutiennent l'état

comme la corde soutient le pendu,» car ils nous paraissent ne s'être point encore aperçu que le coffre-fort leur met le pied sur la gorge, enraye ou pousse à son gré le char gouvernemental dont ils ne seraient bientôt plus eux-mêmes que les cochers, si l'élément démocratique ne venait enfin prendre la place qui lui appartient dans l'état, et établir sur une base générale les véritables conditions d'ordre et d'équilibre social.

Quand l'homme a dépassé la mesure de son berceau, ne sommes-nous pas dans la nécessité d'agrandir sa couche et de lui faire à mesure des vêtements à sa taille ? et ne tiendrions-nous pas pour fou, stupide ou méchant quiconque voudrait le forcer de rentrer dans les grêles proportions du berceau et du premier habit ? habit et berceau dans l'occurrence, voyons ! n'éclateraient-ils pas par le seul fait du mouvement de l'homme ? — Or, comprenez donc enfin, aveugles apôtres de l'immobilisme politique et social, comprenez donc qu'il y a analogie entre la loi morale et la loi physique ; que, dans l'ordre moral, les constitutions sont aux peuples ce que, dans l'ordre physique, le vêtement est à l'homme ; et que, par conséquent, ces constitutions doivent être modifiées et réformées selon les temps et selon les peuples, dans la proportion relative de leur développement et des besoins nouveaux qui se font jour en toute évolution de chacune des phases caractéristiques de leur vie. Comprenez donc que c'est à procéder sous l'empire de cette donnée théorique supérieure qu'est la tâche actuelle, et que, hors de là, il n'y a que luttes et convulsions ! — Vouloir établir une sorte d'état normal par le choc malfaisant et perpétuel des opinions et des intérêts divers existant dans l'ordre social, ce n'est point gouverner, c'est faire preuve de la plus insigne et de la plus criminelle folie ou bien c'est avouer la plus complète ignorance du but humanitaire, et abdiquer le pouvoir dirigeant entre les mains du hasard. Arrivés à ce point, les gouvernements ne sont plus en fait que des rouages superflus ; et, dans la mécanique sociale, tout ressort doit exercer une fonction utilitaire sous peine d'être retranché par le souverain juge : cela s'est vu.

Que si, de ce point de vue dont personne ne contestera la valeur intelligente, nous examinons maintenant les actes du gouvernement depuis juillet jusqu'à ce jour, nous voyons qu'il a évidemment faussé les conditions propres de son mandat : sa sollicitude ne s'est point étendue au delà de cette fraction minime, ambitieuse et dévorante qui n'aperçoit en dehors de ses intérêts nul intérêt qui vaille l'attention du pouvoir, et, hors de son sein, dans la masse du peuple, qu'une matière humaine fatalement créée pour se nourrir de misère et périr de faim.

En effet, quand le prolétariat poussa son cri de détresse pour la première fois, en 1831, que fit le gouvernement ? il appliqua sur la plaie vingt cinq mille baïonnettes, et tout fut dit ! — Pour la deuxième fois, en 1834 ? vingt mille baïonnettes, le canon pendant cinq jours, la prison, la terreur, la cour des pairs, la prison et la déportation : voilà le remède ! et tout fut dit. — Pour la troisième fois, en 1837 ? Ici, par bonheur, le médecin supprima les remèdes héroïques ; il appliqua par les mains de la charité publique l'aumône, l'humiliante, l'improductive, la dégradante aumône ! et, pour cette fois encore, tout fut dit. — Aujourd'hui le peuple est de nouveau aux prises avec la misère ; l'esprit de charité s'est ému : on s'apprête à venir en aide à cette misère ! mais le gouvernement ? le gouvernement ! il vient tout à l'heure de déclarer, en son discours du trône, que M. le duc d'Orléans a vu partout « le développement du travail et les progrès de l'industrie !... » Dans cette manière d'aborder les difficultés du problème, il y a un mieux sans doute, puisque les baïonnettes et le canon n'interviennent plus dans la discussion : mais enfin, nier le mal ce n'est ni le guérir, ni en détruire les causes, ni même prévenir de nouvelles catastrophes, et, encore une fois, c'est là qu'est la tâche et non ailleurs. Pourquoi donc le gouvernement l'accueille-t-il par le silence et l'inaction ?

Dans une situation pareille il devient évident que le peuple ne doit compter que sur lui pour l'amélioration de son sort, que sur la conquête d'une nécessaire prépondérance pour obtenir son légitime droit de contrôle et d'intervention dans la direction des affaires sociales. — Et pour arriver à ces fins il faut que le peuple frappe, frappe encore et toujours aux portes des collèges électoraux et du palais Bourbon ! et on finira bien par les lui ouvrir, car Dieu a dit : frappez et l'on vous ouvrira.

Certes, la nécessité de modifier les conditions de la représentation nationale est assez bien démontrée par l'incurie, si ce n'est par le mauvais vouloir, de l'élément privilégié qui la compose dans l'état actuel ; car cet élément usé sans rien produire au frottement du système est maintenant aux abois et n'a plus d'hommes à lui mettre sous la dent ! — Pour ce qui est de l'incapacité morale et intelligente de la classe nombreuse des travailleurs, c'est là un misérable argument qui tombe sans autre réfutation devant le grand œuvre de 89. Les hommes de cette glorieuse époque, législateurs issus du vote des assemblés primaires, n'avaient pas fait un apprentissage de vingt ans lorsqu'ils ont donné la liberté à ceux qui s'ingénient à nous forger d'autres fers ! et nous ne sommes pas des enfants dégénérés. Pour ce qui est de leurs droits,

voyez sur leurs fronts ! Dieu y a déposé le signe indélébile de l'égalité, du génie et de la puissance, et l'irrécusable preuve que « tous les êtres ont été combinés pour former un ensemble d'où naît la beauté de l'univers »

Le fait de la spoliation, si ancienne qu'en soit la date ne saurait constituer, pour ceux qui en font profit, le droit de l'éterniser, pas plus que, sous l'empire de nos lois, le vol que nos lois punissent n'établit le droit de propriété. D'ailleurs, les droits de l'homme ne s'aliènent et ne se prescrivent non plus que les droits actuels et futurs de l'humanité devant lesquels il n'est donné aucune puissance d'élever des barrières immuables.

Quelquesoit notre bonne volonté, il nous est impossible de voir, dans ce que nous nommons la société, autre chose qu'une agglomération résultant, non des institutions qui n'ont fait, pour ainsi dire, que de légitimer bons ou mauvais les faits accomplis, mais bien de la loi naturelle qui, physiquement et moralement, a créé l'homme pour la vie sociale. Ce que ces institutions avaient à faire, en passant de la barbarie à l'état de civilisation, c'était de développer toutes les forces comprimées et maintenues à l'état de germe incohérent, de les réunir dans un accord collectif supérieur pour les faire fonctionner, dans l'intérêt de chacun et de tous, sous l'empire des puissants véhicules d'une religieuse émulation, de la liberté et de la fraternité universelle.

Ce qui était à faire n'a point été fait : l'expérience du passé et les leçons du présent prouvent sans réplique que les véritables conditions du problème social ne peuvent être abordées et résolues que par le concours actif et intelligent de tous.

Partout où la naissance a constitué un droit, nous en demandons l'exercice. Nous ne reconnaissons point d'espèces diverses là où Dieu n'a créé qu'une seule et même espèce ; point de catégories là où le génie révolutionnaire, entraîné par une force providentielle supérieure, a fait justice des catégories ; point de caste privilégiée dans un pays où la souveraineté populaire a institué l'égalité ! et enfin nous ne reconnaissons point, — disons-le encore, — nous ne reconnaissons point de société organisée là où le bonheur est l'exception, et la misère, la règle.

Pour produire avec abondance, la terre ne demande qu'à être cultivée avec intelligence par des moyens unitaires, et l'industrie manufacturière qu'à être affranchie par l'organisation combinée du travail et des divers éléments producteurs ! — pour être réalisé, le bien-être général veut une répartition proportionnelle et équitable des fruits de la terre et de l'industrie humaine entre tous ! Pour que la société existe réellement et soit puissante et

forte, il faut qu'elle soit morale et juste, et se garde de frapper aucun de ses membres d'ostracisme et de stérilité.

Voilà le but : — l'exercice le plus complet de la souveraineté populaire, voilà le moyen : — le suffrage universel, voilà l'initiation.

EXPÉDITION D'AFRIQUE.

En ce moment où de longues pluies ont défoncé les routes, vingt à trente mille soldats, enfants du peuple, se dirigent par un temps froid et triste vers les ports de la Méditerranée. Ils y vont à pied parce que ces pluies qui ont rendu les chemins si difficiles ont en même temps grossi les rivières, au point que les transports par eau seraient dangereux. Ainsi par cette saison où d'ordinaire les armées se reposent, nos soldats ont à subir non seulement les fatigues de la route, mais encore les intempéries de l'air.

Ils viennent de tous les points de la France, car en vérité nulle province ne voudrait rester étrangère à ce qui se prépare ; car chacune a senti en elle un saint frémissement. Les montagnes du Jura et la vallée du Doubs ont envoyé de l'artillerie ; l'Alsace et la Lorraine du génie ; le pied des Alpes s'est dégarni pour fournir sa part. Lyon, où murmure souvent la misère quand l'insurrection ne gronde pas, Lyon a donné deux régiments d'infanterie. Les tirailleurs de Vincennes qui portent la tunique, qui ont pour armes la carabine chargée par la culasse et la longue bayonnette emmanchée pour servir de sabre, les tirailleurs abandonnent le champ de manœuvre dormant à l'ombre du vieux donjon à fossés, à pont-levis, à meurtrières, à embrasures et à créneaux, donjon qui s'élève étrange et passé de mode, comme un chevalier bardé de fer, au milieu de nos muscadins en frac écourté ; ils vont essayer leurs armes nouvelles. L'Auvergne a retenu ses neiges sur les sommets de ses pics afin de laisser libre la route suivie par les compagnies détachées. Tous ces hommes marchent vers Toulon où de beaux vaisseaux les attendent.

L'arsenal a déployé toute son activité ; les forçats se sont accouplés en longues files pour voiturer les fardeaux ; les hardis charpentiers se sont suspendus aux flancs des navires pour réparer les avaries ; la corderie a donné tous ses grelins ; les magasins ont vidé leurs rayonnages brillants, et dans cette magnifique rade qui s'étend large et grandiose sous le canon protecteur du fort de l'Empereur et du fort Lamalgue, trente navires sont à l'ancre.

Ce sont l'*Etna*, le *Tartare*, le *Styx*, l'*Acheron* le *Cocyle*, le

Sphinx, le *Vautour* et la *Chimère* qui portent des noms redoutables ; ils commencent à chauffer, à condenser leur vapeur dans leurs larges chaudières ; et leurs longues cheminées jettent dans l'air de grands panaches noirs qui jouent avec le vent. Ce sont les corvettes la *Marne* et le *Tarn* ; la gabarre la *Ménagère* ; le brick l'*Euriale* ; les frégates l'*Amazone* et la *Belle-Poule* ; ce sont les beaux vaisseaux le *Suffren*, l'*Océan*, le *Diadème*, le *Triton*, le *Généreux*, l'*Alger*, le *Neptune* et le *Marengo*, qui déploient leur voilure et dont les poupes majestueuses s'élèvent et s'abaissent impatientes, comme pour saluer le port et lui dire adieu.

Un nombre immense d'embarcations sillonnent la rade ; elles sont pavoisées de drapeaux tricolores ; les armes y brillent mêlées aux épaulettes et aux pompons rouges des grenadiers qui se serrent et se pressent ; elles glissent rapides sous l'effort vigoureux des marins qui les guident ; on embarque les troupes : demain tous ces vaisseaux lèveront l'ancre, et dans deux jours ils rallieront à la hauteur des îles Baléares d'autres navires venant de Port-Vendres et qui portent les chasseurs qui sont descendus des Pyrénées.

Adieu, braves enfants du peuple, et que la tempête ne vous jette pas sur les rescifs !

Mais pourquoi donc vont-ils traverser les mers ces soldats tout pleins de courage, et qui, courbés sous les fatigues d'une longue route, trouvent encore des chants joyeux, des chants d'espérance pour leur départ ?

L'Europe va-t-elle se ruer sur l'Asie pour conquérir de nouveau le tombeau du Christ ? Non. Le christianisme a fait son temps ; toute sa force ne peut plus inspirer ni expédition, ni conquête ; à peine dans un désir de rénovation, ceux qui ont encore foi en lui pourraient-ils produire un schisme. L'arbre vieilli peut encore voir une plante parasite s'enter sur son tronc et s'y nourrir, mais il ne peut plus produire de branche nouvelle.

Est-ce donc que la France a compris enfin les pas de géant que font chacune de son côté dans l'Orient, la Russie et l'Angleterre, et que, pour contre-balancer un jour la puissance de ces deux colosses qui agiteront le monde, elle veut s'emparer de l'Égypte, cette terre à demi française ? Non. La France d'aujourd'hui obéit au destin, sans le prévoir et sans le préparer. Sa forte épée est impuissante, parce que la main qui la porte hésite et ne sait jamais de quel côté elle frappera. C'est en vain que l'Égypte appellera ses lois, sa civilisation, en vain que les produits de l'Égypte appelleront son commerce. Cette France recon-
nait les faits accomplis, mais elle n'accomplit rien pour son pro-

pre compte, et si l'empire d'Orient doit tomber, elle se retirera les mains vides du partage, et jettera encore sa bourse aux mendiants qui auront pillé les débris.

Mais peut-être qu'elle veut enfin se faire une alliée véritable de cette Espagne sa voisine et sa sœur qui a tant besoin qu'on essuie ses larmes ? Peut-être veut-elle, en lui rendant un peu de bonheur par la paix, lui rendre de l'indépendance et de la sécurité sur les mers, et qu'elle va chasser le léopard anglais du rocher de Gibraltar ? ou bien que pour réaliser la grande pensée de Napoléon qui voulait faire de la Méditerranée un lac français, elle va s'emparer de cette île de Malte qui domine la Sicile ?

Hélas ! non ; toujours non ! La politique incertaine de son gouvernement ne permet pas à la France de profiter de sa fortune pour assurer de nouveaux débouchés à son commerce. Elle ne sait tirer parti ni de sa position, ni de ses alliances ; baignée par deux mers elle ne règne ni sur l'une ni sur l'autre ; elle laisse en d'autres mains que les siennes la porte qui communique de l'une à l'autre, et comme si l'Angleterre n'avait pas assez de ce Gibraltar fameux, elle lui laissera prendre Ceuta aux Espagnols pour prix d'une protection intéressée.

C'est vers les côtes septentrionales l'Afrique, c'est vers l'Algérie que les soldats de France vont aborder.

Ils y vinrent pour la première fois, il y a dix ans, et ils la conquièrent. Chaque fois qu'on leur montra depuis un ravin à traverser, une route à faire, un rocher à conquérir, des murailles de ville à abattre, ils marchèrent et le firent. C'est en vain qu'on les abandonna aux rapides variations de l'atmosphère, sans abri contre la chaleur des jours, contre la fraîcheur des nuits ; c'est en vain que les maladies en emportèrent plus encore que le yatagan des arabes, ils serrèrent les rangs. Eux enfants du peuple, ils établirent la domination de la France sur tous les points qu'on leur montra ; jamais ils ne firent défaut à la pensée gouvernementale ; partout la pensée gouvernementale a fait défaut à leur courage.

Derrière eux marche une bande noire qui dépècera les champs où ils planteront leur drapeau, qui importera sur cette terre nouvelle le jeu et la spéculation. Pendant qu'ils manqueront de tout, les dilapidations les plus honteuses seront commises ; pendant qu'ils succomberont aux fatigues et à la fièvre en traçant des routes, un général stipulera un impôt pour les routes de son département.

Il y aura d'un côté intrépidité, courage, amour de la gloire

et abnégation ; il y aura de l'autre, incurie, tâtonnements, pillages, déconsidération.

Le soldat fera redouter ses armes ; le gouvernement agira de telle sorte que toutes ces races d'arabes, de kabyles, de coulougis, de nègres, qui se haïssent les uns les autres, s'entendront cependant sur un point, leur haine pour la France.

Des familles malheureuses partiront de tous les coins de l'Europe, — où le peuple ne souffre-t-il pas ? — Elles abandonneront leur terre natale, — les malheureux n'ont pas de patrie, — elles viendront demander à l'Afrique un champ à labourer, une terre où elles puissent vivre par un travail pénible et dur ; les soldats conquerront cette plaine futile de la Mitidja qui s'étend jusqu'aux pieds de l'Atlas, et que recouvre une immense couche de terre végétale ; on la divisera pour les colons ; ils y dépenseront toutes leurs ressources, tout leur avoir, et l'autorité veillera si peu, qu'un jour les arabes y redescendront et tout sera perdu pour le colon : la terre, la charrue et la semence ; il n'aura plus d'abri pour sa tête, plus de champ pour se nourrir.

Notre commerce avait trouvé dans nos possessions un débouché pour nos produits ; ces terres fertiles devaient un jour parer aux mauvaises récoltes de la France et nous donner le blé qui nous aurait manqué ; et voilà qu'en un jour ces débouchés se ferment, cette espérance s'évanouit. Toujours la main du peuple vient comme un bienfait, toujours la pensée gouvernementale comme un malheur.

La conquête sert de passeport et d'appui à toutes les pauvretés.

Si nos soldats voguent aujourd'hui vers l'Algérie, c'est qu'il faut reprendre ce que nous avons perdu, reconquérir notre ancienne conquête, rebâtir ce qui a été incendié, relever les ruines, et labourer de nouveau les champs où les pieds des chevaux arabes ont foulé la récolte. Où nos armes ont brillé déjà il faut qu'elles brillent encore ; où elles ont triomphé, il faut qu'elles triomphent de nouveau. Notre orgueil national s'indigne à l'idée d'un revers qui ne serait pas lavé par des victoires ; notre cœur saigne à la pensée de tant de frères qui sont tombés.

Voilà pourquoi nos soldats s'élancent pleins de joie et d'espérance vers la terre africaine ; ils vont venger leurs frères égorvés, les colons dépossédés et ruinés. Ils vont, eux, les enfants du peuple, réparer, à force de fatigues, les fautes que les gouvernants ont commises ; ils vont, eux, les enfants du peuple, expier cette politique misérable qui a dépensé dix années à assumer son impuissance, qui a jeté la conquête comme une proie

à des hommes qui cachaient un cœur de Tristan sous un frac d'administrateur ou un habit de soldat. Il vont, eux, les enfants du peuple, racheter le stupide traité de la Tafna qui, d'un aventurier sans force a fait un chef puissant et lui a donné de la force contre nous-mêmes. Ils vont expier les sottises, les dilapidations, l'incertitude de la politique, les faiblesses sans résultats, les vaniteuses promenades, les expéditions sans but, les conquêtes sans utilité. Ils vont, eux, les enfants du peuple, soutenir de leurs épaules l'édifice qui s'écroule et le cimenter avec leur sang.

Que cette fois enfin, la politique instruite par les faits soit d'accord avec les sacrifices, avec le dévouement du peuple; que tant d'efforts ne soient pas faits en vain. Car une autre mission que celle de punir, de venger, de conquérir, plus noble et plus grande, est réservée encore à nos soldats qui s'élancent avec tant de courage vers le sol africain. C'est à eux qu'il appartient de porter notre civilisation, nos mœurs douces, nos arts consolateurs sur ce rivage, où il n'y a ni arts, ni aménité dans les mœurs, ni civilisation. C'est là l'œuvre du peuple français, là sera sa véritable gloire.

Nos soldats feront des routes dans ces contrées qui n'ont pas de cours d'eau navigables; ils s'avanceront pas à pas dans la plaine de la Mitidja, réunissant les colons qui étaient trop éparpillés et trop faibles; à l'abri de leurs armes, ils porteront lentement les fermes en avant, comme ils portent les blokaus; puis ils creuseront des canaux d'assèchement pour assainir cette plaine si fertile et si fiévreuse. Instruits par les œuvres gigantesques de ces Romains dont les pas sont empreints encore sur tous les points du sol, ils creuseront des réservoirs et élèveront des aqueducs afin que toute une rivière y puisse passer, et se répandre dans les villes qui n'ont point d'eau. Nul obstacle n'arrêtera leur courage, parce qu'ils ont conscience de leur mission, parce qu'ils savent qu'ils portent la civilisation. Et, en vérité, la guerre ne serait qu'un mal sans compensation, qu'un carnage stupide; l'effusion du sang ne serait qu'un arrosage sans fécondité, si la civilisation ne suivait pas la conquête.

KAUFFMANN.

CRISE INDUSTRIELLE.

Telle est l'indifférence qui préside aux choses de l'industrie et du travail que l'inexpérience d'un passé gros de misères et de graves événements n'a pu décider ceux qui ont en main le pouvoir d'appliquer des remèdes efficaces à cette

plaie qui ronge notre malheureuse cité, d'y arrêter leurs réflexions et de mettre la main à l'œuvre. — Il est sans doute plus commode à ceux qui dédaignent de faire œuvre de réflexion, de sonder le gouffre et de venir en aide à ceux qui souffrent, de nier le mal ! mais quand ce mal est flagrant et qu'on le voit chaque jour prendre des développements inquiétants, que signifie la négation ? De quelle utilité peut-elle être à ceux qui en usent pour paralyser d'honorables efforts et insulter au zèle des citoyens qu'à Lyon on est toujours sûr de trouver au premier rang dès que la misère a besoin que la charité publique lui vienne en aide ? A quelles malheureuses inspirations cèdent-ils donc, ceux-là pour assumer ainsi sur eux le bénéfice de ces tristes moyens ?

Voilà la question que nous nous posons chaque jour, depuis que nous avons vu le *Courrier de Lyon* entrer vis-à-vis du *Censeur* et de la commission de secours dont il est l'organe, dans un système acharné de lutttes et de dénégations. Ne sommes-nous pas en droit de considérer ces dénégations comme tendant à nuire à l'action des citoyens qui se sont portés les premiers à la rencontre du fléau et ont appelé la ville de Lyon à leur venir en aide. — A Dieu ne plaise que nous voulions jeter d'amères passions dans ce conflit élevé par le *Courrier*, et que nous fermions les yeux sur ce que commande de modération la gravité des circonstances ! — Il est, dans la vie des populations, des jours où faisant taire ses préoccupations et ses affections politiques, les hommes de tous les partis devraient se rencontrer sur le même terrain et se rallier en un même accord pour remplir le même devoir. Cette ligne, alors même qu'il ne l'avait pas tracée, le *Courrier de Lyon* la pouvait suivre ; certes, elle lui eut fait plus d'honneur que celle qui l'a poussé à attaquer les actes d'hommes recommandables comme MM. Lortet, Bertholon, Laforest et leurs collègues, et qui a forcé l'organe des patriotes lyonnais à prouver si énergiquement que ce n'était point à tort qu'il avait plaidé, il y a deux mois tout-à l'heure, la cause des ouvriers sans travail, que ce n'était point à tort qu'il déclarait récemment que la bonne moitié des métiers étaient à bas ; certes les démentis du *Courrier* ne pouvaient être plus victorieusement refutés que par ces nombreuses adhésions au milieu desquelles nous apercevons la signature de MM. Bret, Roussy, Charnier, Dufour, Milleron Veyrat, Falconnet, etc. tous membres du conseil des prud'hommes et mieux instruits que lui sur la véritable situation de notre fabrique ! Que veut donc ce journal ?

Si l'attitude prise par le *Courrier de Lyon* est le fait d'une erreur il y aurait assurément plus d'honneur à lui à en faire l'aveu que d'y persister ; nous serions dans ce dernier cas en droit de l'accuser d'avoir voulu tromper non point nos concitoyens, ceci n'est pas possible, mais la France ! et

cela nous conduirait encore à lui demander dans quel but il a semé l'erreur et le doute ?

Dans une situation pareille, il faut descendre des hautes régions des théories philosophiques ; et, puisque pour soulager la misère, nous n'avons encore dans les mains que les ressources de la charité publique appelons-la à notre aide, encourageons-la de toute l'énergie de nos forces, de toute la puissance de notre parole et sachons bien tous que l'entraver est une œuvre à la fois odieuse et impie. — Mais demain, quand la faim sera apaisée et que l'aumône aura fait place au travail, soyons moins oublieux et occupons-nous de détruire les causes du mal, car autrement le mal finirait par nous dévorer. Quand Dieu nous a dit de chercher, pourquoi donc nous croiserions-nous les bras et abdiquerions-nous lâchement la portion de génie qu'il a départie à l'homme pour le bien de l'humanité ? R. c.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

du 22 décembre 1856.

Présidence de M. MATHEVON.

Entre l'agent comptable de la caisse de prêt et Chapot, fabricant ; — l'agent comptable réclame de Chapot le reçu d'un livret de chef d'atelier déposé entre ses mains celui-ci : observe qu'il a déjà fait un reçu que l'agent comptable refuse de recevoir par la raison qu'il n'est pas rédigée dans la forme établie pour le service de la caisse de prêt. — Le conseil, après délibéré, condamne Chapot à signer le reçu qui lui est présenté et annule le sien.

Pendant les débats de cette affaire Chapot déclara qu'il n'aimait pas avoir des rapports de travail avec un chef d'atelier débiteur de la caisse de prêt. Certes, nous ne vivons pas en un temps où l'industrie soit assez prospère pour que l'homme de travail ne soit pas souvent dans la nécessité de recourir à cette utile institution ! Aussi M. le président a-t-il fait cette judicieuse réponse que nous sommes bien aises de consigner ici : — le chef d'atelier, en cas de besoin, emprunte à la caisse, comme il arrive au fabricant, en une situation analogue, d'emprunter ailleurs ; ce ne peut être, ni pour l'un ni pour l'autre, une raison de défaveur ; le fabricant ne court d'ailleurs aucun risque et n'a d'autre souci que d'exercer la retenue du huitième des façons du chef d'atelier, débiteur de la caisse de prêt.

Entre Cornu, dessinateur, Perret, graveur, et Kuerry ouvrier graveur ; — Cornu a donné des planches à graver à ce dernier ; mais Perret les a retenues sous le prétexte que Kuerry prend sur son sommeil le temps nécessaire pour graver les planches et

que son travail, à lui, s'en trouve négligé. — Le conseil ayant considéré que Kuerry, travaillant à ses pièces, était parfaitement libre de graver d'autre part pour Cornu, a condamné Perret à restituer les planches du susdit et à lui compter en outre 20 francs à titre d'indemnité pour le dommage causé aux intérêts de Cornu par la retenue de ses planches.

Entre Boivon chef d'atelier et veuve Audelin dévideuse : — Boivon réclame de la soie qu'il a donné à la veuve Audelin pour la dévider et qu'elle refuse de lui rendre : la veuve Audelin observe qu'elle a retenu la soie dans le but de se faire compter la somme de 27 fr. 25 c. qui lui est due par Boivon. — Le conseil, après délibéré, condamne la veuve Audelin à rendre la soie à Boivon et celui-ci à compter immédiatement la somme réclamée et dont la créance n'est point contestée.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES DU 2 JANVIER 1840.

P.résidence de M. FÉLISSENT.

Entre Brosse-Annet chef d'atelier et Bossy son apprentie : — La jeune Bossy se plaint de mauvais traitements et demande la ré-siliation de son engagement. Brosse-Annet nie les mauvais traitements dont son apprentie a saisi le conseil et l'accuse d'avoir mal rempli ses devoirs dans le dessein de se faire renvoyer : interpellé par M. le président il refuse de la reprendre et réclame des dommages-intérêts. — Le conseil après délibéré, a débouté Brosse-Annet de sa demande et rompu les engagements.

Entre Rocheblave ouvrier en soie et Dubost chef d'atelier : — Rocheblave réclame la somme de 16 francs qui lui est due par Dubost ; mais il résulte des explications données devant le conseil par celui-ci, qu'il a déposé ladite somme sur la table d'un cabaret en présence de Rocheblave et qu'un sien beau-frère, boulanger, à qui pareille somme était due, s'en est emparé. — Le conseil, après délibéré, a débouté Rocheblave de sa demande.

Messieurs les membres du conseil des prud'hommes qui, nous devons le dire, nous paraissent remplir les devoirs de leur ministère avec un sentiment parfait de convenances et d'impartialité, voudront bien nous permettre de discuter ici un fait qui nous a semblé ne les avoir point préoccupés. — Il est résulté, très-évidemment, selon nous, des débats contradictoires, que le fait des 16 francs déposés sur la table d'un cabaret, à quelque distance de Rocheblave, au moment où le beau-frère de Dubost allait s'en emparer, était une manœuvre consentie par avance entre les deux parents. Le conseil des prud'hommes devait-il lé-

gitimer cette manœuvre ? Voilà la question : nous ne le croyons pas. Rocheblave était dans son droit, alors même qu'il fut débiteur envers son boulanger, ce dont, à notre sens, le conseil n'avait pas lieu de connaître. — Dans l'état de pénurie actuelle du travail, l'enlèvement total de cette somme peut être une cause de dures privations pour l'ouvrier Rocheblave, et c'est surtout en vue de ces réflexions que nous avons examiné la décision du conseil des prud'hommes.

Entre Dumoulin chef d'atelier et Chinard fabricant : — Dumoulin observe qu'il ne lui est pas alloué une quantité suffisante de déchets ; il ajoute que la matière fournie par Chinard est de qualité inférieure et qu'elle lui est cottée à un prix exagéré ; et, enfin, il demande une indemnité pour quatre journées perdues à l'occasion d'un procès entre Meunier et Chinard, indemnité promise du reste par ce dernier. Cette cause se présentait au conseil sous l'empire d'un prononcé arbitral dont Dumoulin venait interjeter appel. — Le conseil, après délibéré, a débouté Dumoulin de sa demande en indemnité, attendu qu'elle n'avait pas été faite dans le délai fixé par sa jurisprudence ; il a déclaré que l'arbitrage dont il était appelé avait force de jugement, et il a établi la quotité des déchets (matières dévidées, pour schals lancés), à trois grammes pour 0/0.

Entre Musy et Gaillet fabricants, et Masse chef d'atelier : — Musy se plaint de ce que Masse retient entre ses mains une pièce de serge qu'il lui a donnée depuis plusieurs mois et à laquelle il ne travaille pas. De son côté Masse assure qu'il a déjà tissé la valeur de 15 aunes de cette pièce ; mais il refuse d'aller plus loin avant que le prix de façon ne soit porté sur son livre. — Le conseil, après délibéré, a décidé que la pièce serait rendue à Musy dans le délai d'un mois et payée à raison de 62 centimes 1/2 le mètre.

B. B.

BULLETIN MENSUEL.

Laissons pour ce qu'elles valent les harangues plates et ridicules qui jamais ne manquèrent sous aucun régime et en aucun temps aux princes voyageurs, et disons, seulement pour mémoire, que le maire de Lyon a su naguère leur donner un tel vernis de domesticité obséquieuse qu'il est douteux que ce magistrat se puisse jamais asseoir au Luxembourg, parmi les collègues de M. le duc d'Orléans. — Tant pour le dîner, tant pour le spectacle, tant pour le bal ; total vingt-cinq mille francs ! Votez, Messieurs de la municipalité, votez : ce n'est point trop pour un prince qui n'a point couru de dangers dans sa promenade à jamais glorieuse

du Biban, mais qui pouvait en courir ! qui a tout au plus rencontré quelques Arabes, mais enfin qui en aurait pu voir d'innombrables bandes ! — J'entends dire parmi vous à quelques intrus que la ville est pauvre et que la faim menace le peuple des travailleurs ! erreur, mes chers collègues ! Si la ville est pauvre, c'est qu'elle ne donne pas assez ; et si le peuple a faim, c'est de gloire et de promenades triomphales avant tout ! — Ainsi parla, ou à peu près, M. Martin, notre maire, et bien il parla, car il eût ses vingt-cinq mille francs, et fit un accueil somptueux au fils du roi des Français.

Toutefois, l'attitude froide et indifférente de notre population a énergiquement protesté contre ces libéralités municipales, et, s'il est vrai que le silence des peuples soit la leçon des rois, il faut convenir que rien n'a manqué à celle-là. Mais la cour et les courtisans, — car l'espèce est nombreuse et partout répandue, — ne voient dans le peuple que la masse d'ombres qui les fait poser au premier plan du tableau. Quand la faim commence de rugir et de blesser leurs délicates oreilles, alors ils nous jettent l'aumône et continuent de marcher sans s'inquiéter d'où ils viennent, où ils vont et où ils doivent aboutir.... En attendant, le peuple a payé la carte, et a, pour prix, reçu l'aumône de quelques vingtaines de mille francs. Economie municipale, que ta providence est grande !

— La saison d'hiver vient de suspendre cette affreuse guerre qui fait couler le sang espagnol depuis des années. Ce sont deux causes, l'une perdue et l'autre sans avenir réel ; c'est don Carlos et le droit divin, le juste-milieu et la reine Christine : celle-ci se morfond à la peine sans pouvoir rencontrer un point d'appui pour ce système bâtard dont les mœurs espagnoles ne se soucient point : l'Espagne a brisé les liens du despotisme et elle veut la liberté ; cela est assez clair, à bien voir ce qui s'y passe.

— La situation est devenue grave et difficile ; les vieux états de la monarchie oscillent et craquent partout dans l'Europe. — Nous voyons qu'un sultan nouveau, tremblant devant les armes victorieuses de son vassal d'Egypte, vient, pour conserver son empire et sa couronne, de donner une constitution à ses peuples et d'établir la liberté civile et religieuse ! Le règne du cimenterre est passé. — Là c'est le farouche empereur de toutes les Russies qu'environne et que presse l'éternelle conspiration, et dont la démocratie laboure les possessions. — Ailleurs, c'est l'Angleterre, ce royaume des marchands que ronge le paupérisme, que menacent à la fois la malheureuse Irlande et ses légions de faméliques ouvriers, et qui fait insulter notre pavillon à l'île Maurice pour

occuper les loisirs de la diplomatie et consolider le traité de la quadruple alliance! — Chez nous, c'est un prétendant qui joue stupidement à la royauté et laisse au dernier de ses généraux la charge de lui conquérir une couronne. — Autour de nous, c'est un Louis XVII qui occupe ses loisirs à faire des dupes et du mysticisme religieux, et qui reçoit par procuration les honneurs de la cour d'assises. Ailleurs, c'est un Louis Napoléon qui se fait moyen-âge et rêve d'impérialisme. Autre part, c'est un Henri, duc de Chambord, qui fait sa cour au prince de la chrétienté. — Il faut donc que ce soit une industrie bien lucrative que l'industrie monarchique, pour que les concurrents se pressent de la sorte, sans s'inquiéter autrement des vicissitudes qu'elle a subies depuis cinquante ans!

— Maintenant, c'est l'Algérie dont Blanqui aîné nous a enfin dévoilé les monstrueuses dilapidations et l'incurie administrative. Le traité de la Tafna a fait d'un Arabe obscur et ignoré un chef redoutable, dont l'inqualifiable impérite d'un maréchal de France n'a pu prévoir ni prévenir les brigandages sanglants. Malheureusement nous n'avons dans notre représentation nationale que des officiers qui tous ont en expectative : celui-ci, le brevet de gouverneur, celui-là, son bâton de maréchal, et force gens de robe et de boutique vivant au mieux avec l'épée ; en sorte que gouverneur et ministre de la guerre ne seront décrétés d'accusation ni l'un ni l'autre ! L'infailibilité gouvernementale a couvert de son manteau le trop fameux traité Bugeaud et déjà sa protection est acquise au maréchal Valéc. En attendant, après dix années d'occupation, l'œuvre de la colonisation est à recommencer ! Déjà, de nouvelles troupes ont été jetées sur le sol africain ; l'honneur national est vengé ; et nous savons, depuis quelques jours que l'Algérie est à jamais une colonie française : le discours du trône enfin en a laissé tomber sur la France la solennelle promesse.

— Pendant qu'ils ont leurs franchises coudées nos hommes d'état philanthropes font, par ordonnance, l'essai du régime cellulaire. ce remède héroïque qui tue le malade pour le guérir. — Trêve de vos innovations, Messieurs ; le système cellulaire c'est le secret, c'est la mort lente substituée au régime de l'échafaud qui croule ; c'est un exécrable tombeau où vous voulez mettre la vie aux prises avec la mort et ne laisser d'écho à la voix du mourant que la sourde muraille de son cachot. Oui, trêve de vos innovations ; ou bien démasquez-vous, et dites que c'est la torture que vous voulez nous rendre avec toutes les formes que met à votre service la civilisation du langage : dites que c'est là l'arme avec laquelle

vous entendez vous mesurer désormais avec vos ennemis politiques; que c'est le remède avec lequel vous prétendez, charlatans scientifiques, traiter les malades d'une société qui, infirme elle-même, a besoin, avant tout, de s'instruire des moyens de prévenir le mal, d'en détruire les causes, et qui n'attend rien de vous. Dites cela, nous saurons alors qui vous êtes, et nous nous préparerons à vous suivre sur ce terrain.

--La grande catacombe qui a nom chambre des pairs a reçu sa four-née de personnages hétérogènes, ainsi qualifiés par un jeune pair de France : « *députés non réélus, députés impossibles, députés retirés.* » Depuis cinq ans, les nobles vieillards jugent et rejettent les vaincus, et ils n'ont pas encore dit leur dernier mot sur les évènements du 12 mai, que déjà ils assistent à l'arrangement de deux ou trois conspirations, venues à point pour leur fournir de la fraîche pâ-ture et faire le menu obligé de l'ouverture des chambres. Nous avons la petite conspiration du pétard et la grande conspiration napoléonniene avec M. de Crouy-Chanel qui a fui de la prison tout exprès pour y rentrer! — Ainsi donc, à l'œuvre, Messieurs de la haute cour, à l'œuvre! Si la matière jugeable n'est pas abondante, vous législaterez; autrement le système gouverne-mental devient économe de ressorts; il se perfectionne peu à peu, et pourra fort bien, vous le savez, se contenter de vous faire en-registrer les lois de la chambre basse. La besogne est quelque peu rude; nous dirons même, nobles vieillards, que la manière dont on vous traite est passablement cavalière: mais encore faut-il que le système panse ses blessés, relève ses morts, pourvoie ses mécontents et comble les vides que la mort et l'excès du tra-vail font parmi vous! Et quand les places ailleurs sont toutes prises, où voulez-vous qu'il loge ses invalides si ce n'est dans votre palais. Nous avons bien, nous, nos prisons remises à neuf, nos bastilles et nos dépôts de mendicité; il est donc juste que le système ait son hôtel des invalides.

— Enfin l'ouverture des chambres vient d'avoir lieu. Nous avons peu de choses à dire sur le discours du trône, pauvre bal-lon toujours plein de vent. Nous devons dire néanmoins que nous y avons remarqué la promesse d'amélioration du sort des sous-officiers et soldats et de la conservation de l'Algérie.

Ont été nommés à la chambre des députés :

Président, M. Sauzet;

Vice-Présidents, MM. Calmon, Jacqueminot, Ganneron et Martin (du Nord).

MM. de Rémusat, Legentil, Saunac, B. Delessert, Quesnault, Calmon, Lacrosse, Dumont (du Lot) et de Malleville; voilà pour

la commission chargée de rédiger l'adresse en réponse au discours du trône.

Cet assemblage de noms représente parfaitement la situation morale de la chambre des députés; c'est à dire qu'elle offre le spectacle de la plus extrême confusion possible. — Cependant, à l'extrême gauche, nous voyons apparaître une phalange de grand avenir si, comme nous l'espérons, cette fraction de la chambre sait comprendre toute sa mission.

Il nous paraît que la chambre des députés va commencer par vider la grande querelle des porte-feuilles : le banc de douleurs ressemble au trône; partout les prétendants sont nombreux. Nous verrons bien.

C. A.

THÉÂTRE.

Cristophe le Suédois, drame en 5 actes de M. Bouchardy. —

Le fils de la folle, drame en 5 actes de M. F. Soulié.

Si les auteurs dramatiques, semblables aux anciens corps de métier, déployaient une bannière au vent, il faudrait, avant tout, broder sur la soie : *Réforme Démocratique!* Réforme! c'est le cri que pousse l'art avec la politique, avec l'industrie. Nulle part est l'école, nulle part le maître, c'est une effroyable oligarchie d'idées, si idées il y a. Le théâtre se moralise comme l'empire d'Alexandre après la mort du conquérant; chaque soldat tire son épée et dit : *Voici ma part, ceci est à moi.* Ce n'est à personne, et le lendemain une nouvelle usurpation renverse la première. Cela tient à ce que tous vont à l'aventure; obéissant à la fantaisie, ils courent les champs sans point de départ, sans but. Or il y a une pensée nécessaire à toute œuvre dramatique qui veut avoir quelque chance de vitalité, c'est la pensée de moralisation populaire. Moraliser en instruisant, moraliser en récréant, telle est la double tâche du théâtre moderne. C'est à ce point que nous nous placerons afin de le juger.

Un paysan Suédois rêve la délivrance de son pays que déciment la peste et la famine! Ouvrier infatigable, laborieux savant, il ensanglante ses mains et ses genoux pour se frayer une route, à travers des rocs, sur des montagnes inaccessibles; jusqu'alors, il torture son cerveau pour arriver à la solution de son problème? Enfin il a le secret de Dieu et il va le révéler aux hommes; il l'a confié au papier! et son manuscrit à la main, le voilà qui chemine vers Stockolm. Il est au palais de Christiern et, comme à toute cour les exploités fourmillent, on le vole, on le déporte. Deux fois le poignard se lève sur Christophe, vic-

time des intrigues infâmes des ministres et deux fois il échappe aux assassins. Enfin, la vérité luit, justice va être rendue. Le paysan recouvre son droit, le libérateur de toute une nation a les honneurs du triomphe.

Il y a d'excellentes choses dans cette pièce. L'homme du peuple est là brut, avec la seule force que Dieu sème dans tout front, que la nature nourrit dans tout bras ; il terrasse tous ses adversaires. Eux cependant ils ont l'épée du chevalier, elle se brise au tranchant de sa hache, leur pourpoint de velours s'use au contact de la bure de sa casaque. A la chaumière on s'aime saintement, la famille y est pieuse, vénérable, et la pauvreté y apparaît respectable, vous vous inclinez devant le haillon. A la cour on se hait, on se déchire ; poison, poignard, géhennes, tout est outil de destruction, c'est un bague où les *seigneurs-forçats* trahissent, pillent, tuent librement au lieu d'aller ramer sur les galères du roi. Il y a franchise et vigueur dans ces tableaux, et nous en félicitons l'auteur, car nous aimons les hardis.

Qu'un Conventionnel, devenu plus tard comte de l'Empire, fasse, pendant la terreur, un enfant à une marquise qui se donne à lui pour sauver son mari guillotiné pendant qu'on la déshonorait ; que cette femme, devenue folle, se retrouve, au bout de vingt-quatre ans, avec deux enfants, dont l'un, plus ou moins adultérin, en face de son bourreau ! père aussi de deux enfants ou à-peu-près ; que la folle recouvre sa raison ; que les deux familles s'allient doublement et que le comte s'exile en expiation de sa faute ; vous avez la pièce de M. Soulié. OEuvre ignoble dans sa première donnée, nulle dans son intrigue, immorale par ses caractères, naïve et choquante avec ses infiniment mesquins détails d'intérieur. Nous recommandons à M. Soulié de relire l'histoire de la *Révolution Française*, alors, nous aimons à le penser, il aura quelques remords en se rappelant cette œuvre, et il fera acte de contrition. Il ne faut pas jouer avec la boue, elle salit toujours les mains de celui qui la jette et n'atteint pas toujours le visage auquel on la lance. Pour nous qui nous sentons encore de l'enthousiasme dans la tête et de la vénération dans le cœur, nous comprenons et nous aimons les hommes de 93, nous nous inclinons devant leur tombeau, comme le prêtre des catacombes devant les reliques d'un évêque martyr, et nous les nommons nos pères, car ce sont eux qui ont fondé l'œuvre que nous continuons.

Antoine WATTEAU.

CHRONIQUE LOCALE.

La presse lyonnaise devait fournir son contingent pour ces inépuisables conspirations qui se fabriquent d'ordinaire en certain lieu, que l'on sert très régulièrement à la France au temps de l'ouverture des sessions, et que l'on réservait sans doute pour en faire une sorte de prélude aux grands mystères qui planent sur l'an 1840.

Deux journaux, — le *Commerce*, feuille passée avec armes et bagages au service de M. Louis Bonaparte, et le *Réparateur*, organe de l'opinion légitimiste, — ont été, l'un et l'autre, dans le courant du mois dernier, l'objet des sévices des parquets de Lyon et de Paris. Le 9, la police cherchait dans les bureaux du *Commerce* quelque fil égaré du grand complot napoléonien et se retirait les mains vides; le 11, elle arrêtait, au théâtre, M. Barginet (de Grenoble), rédacteur en chef de cette feuille, et, le 18, elle le conduisait en poste à Paris! — Le 13, la police, qui avait envahi à la fois l'imprimerie et les bureaux du *Réparateur*, arrêtait simultanément MM. Pitrat fils, propriétaires de l'imprimerie, M. Pommet, leur co-propriétaire et rédacteur-gérant ainsi que le caissier du journal; le 18, elle arrêtait encore MM. Cusset et Dnssaix, compositeurs de l'imprimerie du *Réparateur*.

Il est ressorti des explications données par le *Réparateur* lui-même que certains placards distribués ou apposés dans la ville, lors du passage à Lyon de M. le duc d'Orléans, avaient *illégitimement* attiré sur lui les présomptions du parquet et constitué la raison de cette double expédition contre le personnel de l'imprimerie et du journal. Le parquet a seulement maintenu les poursuites contre MM. Pommet et Pitrat jeune; et telle est l'obscurité qui règne encore sur cette affaire, malgré l'intervention de la Presse, que nous devons attendre la lumière des débats auxquels ces divers événements donneront lieu pour apercevoir clairement la vérité.

Nous pouvons cependant observer que les parquets de Paris et de Lyon ont déployé là une rigueur et des formes remarquablement *cavalières*, et que, quand on procède par de tels moyens, ce ne doit être qu'à la condition de les légitimer par le solennel triomphe de l'accusation. Autrement nous aurions à qualifier de toute notre énergie les actes du parquet et nous ferions notre devoir.

M. le préfet a donné avis qu'un premier atelier de terrassement a été ouvert au fort de la Vitriolerie, à la Guillotière. Les ouvriers qui se sont fait inscrire à l'Hôtel-de-Ville seront admis à cet atelier sur la présentation de leurs livrets, et y seront successivement employés. Des avis subséquents annonceront l'ouverture de nouveaux ateliers sur d'autres points.